



"C'est pourquoi au nom de cette communauté dont elle est issue, l'Entraide parachutiste appartient à tous et doit être connue de tous.

Telle est l'unique raison de t'informer personnellement, toi mon camarade parachutiste anonyme, sans lequel l'Entraide ne serait pas."

Général P. DECORSE.

*Fondateur de l'Entraide parachutiste
au 3^{ème} BCCP en novembre 1950.*



Edito du Président

La blessure invisible.

Sommaire :

Edito du Président

« Egrégore », la
BRE du 1^{er} RPIMa

Thibaut FORAY

Nos conventions :
TEGO, ADO/TF et
FNAM

JNBAT 2026
Pamiers

CR AG 2026 au
13^{er} RDP

Deux nouveaux
membres au bu-
reau :

Christian et Jimmy

Don des Ailes Bri-
sées

Goûter Invalides

Musique au Palais

Bières du para

Rappel contribu-
tions

Cette année, notre assemblée générale s'est tenue à Souge, au sein du 13^{er} RDP, où nous avons été remarquablement bien accueillis, en même temps que nos camarades de la FNAPara qui déroulaient également leur AG annuelle.

L'un des thèmes abordés portait sur la blessure psychique, cette blessure qui ne se voit pas, celle qui ne saigne pas mais qui détruit quand même. Et elle reste toujours difficile à identifier, à traiter et à reconnaître.

La blessure psychique peut se définir comme « un état post-traumatique lié à un ensemble de réactions pouvant se développer chez une personne ayant vécu ou ayant été témoin d'un traumatisme ou d'une situation ayant provoqué la mort ou des blessures graves à autrui. »

Ce type de blessure invisible est particulièrement fréquent chez nos soldats de retour d'opération. Bien souvent, les symptômes caractéristiques de la blessure psychique sont l'hyperactivité, l'incapacité de se concentrer longtemps, l'énervement soudain, une gestuelle violente, des souvenirs-flash perturbateurs de l'état émotionnel. Envahi de stimuli lors de l'événement traumatique vécu, le cerveau victime de stress post-traumatique reproduit ces stimuli anxieux dans sa vie quotidienne. Une odeur, un bruit ou un moment particulier peut alors faire revivre le traumatisme sous forme de flashbacks violents. Appelé *ecmnésie*, ce phénomène psychologique affecte de façon durable la vie sociale, familiale et professionnelle de ceux qui en souffrent.

Il s'accompagne souvent de difficultés à faire reconnaître ces blessures psychologiques, de combats administratifs longs et épuisants, ainsi que du sentiment d'être seul une fois l'uniforme quitté.

Le ministère des armées et, en particulier, le service de santé ont mis en place des procédures et des moyens pour accompagner efficacement nos blessés psychiques.

Mais il nous revient à tous, jeunes d'active et anciens ayant quitté le service, de rester à l'écoute, de tenter de comprendre, soutenir et accompagner nos frères d'armes et leurs familles touchés par ce mal. En la matière, le monde associatif peut et doit jouer un rôle complémentaire à celui des institutions par la connaissance de la réglementation et de son évolution, l'accompagnement des blessés et des familles et la coordination avec les autres acteurs.

Avec notre aide, la blessure psychique peut guérir par la reconnaissance et la réparation.

Car la réparation, c'est précisément la traduction concrète de la reconnaissance de la Nation envers ses blessés. Lorsqu'elle ne suit plus l'évolution du coût de la vie, c'est aussi ce message de reconnaissance qui s'affaiblit.

Pour en savoir plus :

<https://www.defense.gouv.fr/sante/nos-missions/dossier-traumatismes-psychiques>

<https://maison-des-blesses.defense.gouv.fr/actualites/comment-mieux-prendre-compte-blessures-invisibles-militaires>

Général (2S) Claude REGLAT



Un bel exemple de soutien aux blessés : La base de reconstruction « égrégore » du 1^{er} RPIMa.



Dans le dictionnaire, l'« égrégore » se définit comme une « énergie collective résultant de la force d'un groupe uni par une intention commune ».

L'association Base de Reconstruction « Égrégore » (BRE), créée par d'anciens opérateurs du 1^{er} RPIMa à Bayonne, a pour but de soutenir les blessés de guerre et le monde combattant sur le chemin les menant à la reconstruction physique et mentale. Dans le contexte de la BRE, l'« égrégore » est cette fraternité invisible mais palpable, ce soutien mutuel qui permet à chacun de retrouver pied.

Du don de soi, de la bienveillance, et une volonté de fer d'aider les amis à aller mieux, à travers le triptyque "Mouvement, Nature, Animaux". Ce triptyque, ainsi que les valeurs apportées par chacun reste le fil conducteur pour l'élaboration de des projets, permettant aux blessés d'emprunter le chemin de la reconstruction à leur rythme.

Pour en savoir plus :

<https://www.base-egregore.fr>

Sergent Thibaut FORAY : un exemple de courage et de résilience.

Opérateur du 1^{er} RPIMa, blessé au Sahel en 2022 (amputation tibiale jambe gauche et fémorale jambe droite), Thibaut FORAY pilote n'a jamais lâché le guidon. A peine sorti de l'hôpital, il remonte sur sa moto et enchaîne les titres :



Vice-champion de France PMR 2023

Champion de France PMR 2024

Champion d'Europe PMR 2025

Grâce à un système ingénieux de passage de vitesses au guidon et des prothèses adaptées, Thibaut a su transformer la contrainte en performance.

Cette année il a également participé à 3 manches du championnat de France d'endurance avec les valides, où il a réussi à être classé en milieu de grille.

Son principal moteur : « Je roule pour moi, mais aussi pour tous ceux qui se relèvent »

<https://www.24h-motos.com/fr/actualites/ce-pilote-pmr-vise-les-24-heures-motos-2027-l-incroyable-defi-de-thibaut-foray-60233>

Nos conventions : TEGO, ADO/TF et FNAM.



L'Entraide parachutiste a signé en 2017 une convention de partenariat avec la « fédération TEGO » qui, actuellement, verse chaque année 5.000 euros à la FNEP, au titre de la solidarité.

Depuis plusieurs années, la FNEP a établi un partenariat de solidarité avec l'association de développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO) ; celle-ci a fusionné par la suite avec Terre Fraternité ; selon cette convention, la FNEP verse chaque année à l'ADO 25.000 euros, notamment pour accompagner les orphelins.

Enfin, en 2026, la FNEP a signé une convention avec la fédération nationale André Maginot (FNAM) qui s'est engagée à verser à la FNEP 15.000 euros par an sur une durée initiale de trois ans.



JNBAT 2026 Pamiers.

Samedi 6 juin 2026, pour la cinquième année, l'Entraide parachutiste avec le soutien financier du Comité Val de Garonne de La France Mutualiste organise sur le Para club de PAMIERS une séance de sauts en tandem au profit des blessés de nos régiments, de leur famille, des veuves, des orphelins mais aussi de ceux qui soutiennent au quotidien la cause de nos blessés. Après le café d'accueil et les formalités administratives, le briefing avant le saut est rigoureusement mené par notre pilote tandem Christophe DANJOU.



La météo demeure suffisamment clémente pour passer 6 passages et 13 tandems le matin, et 2 passages l'après-midi ce qui nous permet de faire sauter l'intégralité de nos blessés. La météo se dégradant nous décidons de reporter la séance au lendemain pour 4 sautants. Fidèle à ses engagements, l'Entraide donna 6 bons cadeaux pour un saut tandem à ceux qui n'étaient pas disponibles immédiatement. Mais le plus important de cette journée, c'est la rencontre de personnes venant de régiments différents, de personnes soutenant la cause des blessés comme Mercedes CLOSA, rédactrice de Force et Honneur, mais aussi de Colette de LUZE, lieutenant d'honneur du 14^e RILP et doyenne de la journée, de Ludovic LOBJOIS, directeur de l'ONAC VG 31 et bien d'autres qui ont pris conscience de l'action de l'Entraide. On peut souligner la présence de Madame Sabine RONDET, démontrant ainsi son attention pour les blessés. Des remerciements plus ciblés à Christophe DANJOU, Franck BUISSON, Jacques MARTY et Corinne qui nous a régala avec sa paella et à tous les bénévoles de l'Entraide Parachutiste pour la réussite de cette belle journée.

Rendez-vous déjà pris pour 2027 !!!

CR de l'AG 2026 au 13^e RDP.

L'AG 2026 s'est déroulée au 13^e RDP où les participants ont été excellemment accueillis mais dont le nombre ne reflétait malheureusement pas l'importance de cette fédération pour la famille parachutiste Terre. Il n'est pas question de remettre ici en question les priorités, contraintes et impératifs professionnels des camarades d'active. Mais la présence de ceux-ci à l'AG est essentielle, car c'est l'active qui donne la plus grande partie de son sens à l'Entraide parachutiste. Celle-ci n'est en effet pas une association d'anciens combattants, mais la fédération, au sens premier, des jeunes paras et des vieilles suspentes, unis et portés par le serment des survivants des combats de la RC4 en octobre 1950.

L'active est la principale ressource financière de l'Entraide para, à travers ses contributions. Elle en est prioritairement bénéficiaire, bien sûr aux côtés des anciens, au nom de la solidarité intergénérationnelle. Statutairement, les formations TAP d'active disposent de trois à quatre places pour participer aux AG, qu'il est important d'honorer.

Nous sommes amenés à intervenir financièrement en moyenne 400 fois par an, pour un jeune para dans la détresse ou un ancien en grande difficulté ou encore une famille dans la peine et la douleur. Et le constat que nous faisons cette année doit être un point d'attention pour tous : moins de contributions (- 22.000 euros en 2025), plus de secours (+ 30.000 euros en 2025), même si les dons et les opérations particulières rétablissent l'équilibre. Faisons donc vivre le serment de nos Anciens.

Nous encourageons donc nos camarades d'active à participer au « bon niveau » en nombre et en qualité à la prochaine AG que le 35^e RAP devrait accueillir en mars 2027.



EXERCICE BUDGETAIRE au 31/12/2025

RUBRIQUES		PREVU	REALISE	ECART
RECETTES	Contributions	270 000 €	280 586 €	10 586 €
	Portefeuille	80 000 €	136 994 €	56 994 €
	Dons exceptionnels	50 000 €	82 197 €	32 197 €
	Total	400 000 €	499 777 €	99 777 €
DEPENSES	Secours	130 000 €	298 744 €	-168 744 €
	Fonctionnement	20 000 €	43 040 €	-23 040 €
	Autres charges diverses (JNB Cahors)	10 000 €	9 730 €	270 €
	Convention ADO	20 000 €	20 000 €	0 €
	Impôts	20 000 €	11 440 €	8 560 €
	Total	400 000 €	382 944 €	17 056 €
BALANCE		0	116 833 €	116 833 €

Prévisions recettes → active : 240 000 € - Anciens : 30 000 € - Dons : 50 000 €

Réalisation recettes → active : 252 609 € - Anciens : 27 977 € - Dons : 82 197 €

Prévisions secours → active : 200 000 € - Anciens : 130 000 €

Réalisation secours → active : 146 044 € - Anciens : 152 700 €

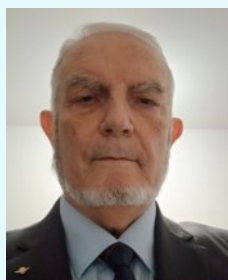


BUDGET PREVISIONNEL 2026

RECETTES		DEPENSES	
CONTRIBUTIONS		SECOURS	
TAP	250 000 €	TAP	190 000 €
Anciens	50 000 €	Anciens, familles, veuves	140 000 €
PRODUITS FINANCIERS		JNBAT	10 000 €
DONS ET OPS SPE		CHARGES ET FONCTIONNEMENT	35 000 €
TOTAL :		CONVENTION ADO	25 000 €
		IMPOTS SOCIETE	10 000 €
		TOTAL :	410 000 €



Deux nouveaux membres au bureau : Christian FERNIOT et Jimmy ASSI



Christian FERNIOT s'engage au **1er RPIMa** en 1968 et intègre l'**ENSOA** en 1969. Après un premier poste d'instructeur à l'**EAI de Montpellier**, il réussit le concours de l'**EMIA** en 1973 et choisit de servir au **8^e RPIMa**.

Affecté successivement à la 2^e compagnie puis à la **CEA**, il est breveté **SOGH** en 1977 et commande la section **SER/SOGH**. Il participe aux dernières expérimentations **SOTGH** avec la **STAT** et est engagé au **Liban** au sein de la **FINUL** (1978-1979).

Muté ensuite en **Guadeloupe** au **33^e RIMa**, il occupe les fonctions d'adjoint de compagnie et suit le stage d'**instructeur jungle** à Manaus (Brésil). Promu **capitaine** en 1979, il retrouve le **8^e RPIMa** en 1981 et prend le commandement de la **CEA** l'année suivante.

En 1982, il effectue un second séjour opérationnel au Liban, d'abord dans le cadre de la **FINUL** puis au sein de la **Force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB)**.

Promu **chef de bataillon** en 1984, il est affecté à Montpellier comme instructeur des futurs commandants d'unité avant de quitter le service actif en 1986.

Titulaire de **deux citations** et **chevalier de la Légion d'honneur**, Christian FERNIOT rejoint en 2026 les fonctions de **trésorier de la fédération**.



Jimmy ASSI rejoint le **3^e RPIMa** en 1987 après avoir quitté le Sénégal. Militaire du rang, il réussit les principales formations et qualifications (**CAT2**, **CT1**, **CC1**) et occupe successivement des fonctions de secrétaire-conducteur auprès de plusieurs chefs de corps, participant notamment aux opérations **Épervier** et **Noroît**.

En 1996, il est affecté au **23^e BIMa** au Sénégal comme conducteur du commandant en second, où il met à profit sa connaissance du terrain et des langues. À partir de 1998, il sert à l'état-major de la **11^e Division Parachutiste**, puis de la **11^e Brigade Parachutiste**, en qualité de conducteur, aide de camp et collaborateur de plusieurs officiers généraux. Il contribue à la préparation et au soutien des opérations **Extraction Force**, **Kosovo** et **Licorne**.

De 2004 à 2006, il est affecté au **43^e BIMa** en Côte d'Ivoire comme adjoint au chef du transit aérien et maritime. Il quitte le service actif en 2007 après vingt années d'engagement.

Titulaire de **deux citations** et de la **Médaille militaire**, Jimmy ASSI est également fier de voir son engagement se poursuivre au sein de sa famille, avec son frère (ancien du **1^{er} RHP** et **13^e RDP**) et son fils servant au **1^{er} RCP**. En 2026, il rejoint les fonctions d'**administrateur de la fédération**.

Don des Ailes Brisées à l'Entraide parachutiste



De longue date, les Ailes Brisées soutiennent fortement notre communauté parachutiste à travers des bourses d'études, allocations de rentrée, aides vacances, Noël des pupilles, primes pour le logement, garde d'enfants....

En plus, cette année, le général Bruno DARY, notre vice-président, a reçu un très beau don de 30.000 € pour l'Entraide parachutiste, le 12 mars 2026, lors de la soirée de gala des Ailes Brisées.



L'entraide-Para fête Noël aux Invalides



Le vendredi 19 décembre 2025, l'Entraide Para a fait honneur à l'esprit parachutiste en organisant une "première" aux Invalides !

En effet, l'idée nous est venue d'organiser un "chocolat chaud" pour tous les pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides (INI), anciens parachutistes !

Ils se sont donc retrouvés à une douzaine, de tout grade, ce vendredi de décembre, vers 15h00, pour partager quelques friandises et surtout se souhaiter un joyeux Noël !

Le Commandant Anne MUNIESA du cabinet du Gouverneur des Invalides avait tout organisé de main de maître, le plus grand défi étant de récupérer chacun des pensionnaires dans sa chambre et de l'accompagner jusqu'au lieu de la réception !

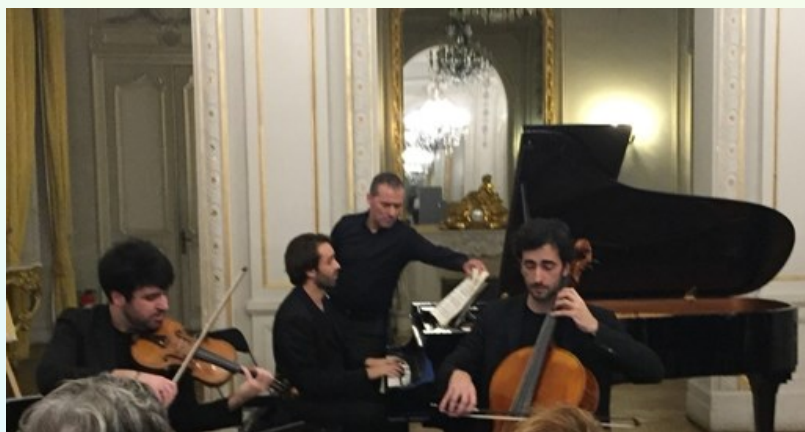
Le général de SAINT CHAMAS, l'actuel Gouverneur Militaire des Invalides, était venu gentiment partager ce moment de convivialité et même le GCA Benoît DESMEULES, ancien commandant de la 11^e BP, était venu de Lille pour honorer les anciens paras !

On dit souvent, dans le langage commun, qu'il faut se méfier de prendre des initiatives, car lorsqu'elles sont couronnées de succès, elles deviennent aussitôt une tradition !

Gageons donc qu'au cours de la semaine précédant le Noël 2026, les pensionnaires de l'INI, anciens parachutistes, sauront se retrouver, et si possible avec quelques cadres d'active, anciens parachutistes....

Musique au palais

Monsieur Serge KRICHEWSKY, de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse, propose au public toulousain un large choix de pièces du très vaste répertoire de la musique de chambre. Il organise depuis plusieurs années des concerts de haut niveau dans les salons du palais Niel, généralement au mois de novembre ; en plus, cette année a eu lieu un concert exceptionnel au mois de mai. Il reverse chaque année plusieurs milliers d'euros à l'Entraide parachutiste (3.000 euros en 2025), dont il est un fervent soutien.





Bière du para

La brasserie « Caporal » produit la bière du para, désormais bien connue et que l'on trouve uniquement dans les mess et les foyers parachutistes. Une partie des bénéfices (0,20 cts par bouteille) des ventes est reversée à l'Entraide parachutiste. Et sachez que la brasserie Caporal peut vous proposer un conditionnement personnalisé à l'image de votre formation ou de votre catégorie de personnel. Le reversement à l'Entraide para sera alors maintenu.

Contactez Sarah pour en savoir plus :

<https://brasserie-caporal.com>



Rappel des barèmes des contributions

Catégorie Grade	Contribution versée à déclarer	réelle après déduction fiscale
OGX/OFF SUP	50 €	16 €
OFF SUB	40 €	13 €
S/OFF SUP	30 €	10 €
S/OFF SUB	25 €	8 €
MDR	20 €	7 €



N'oubliez pas que pour soutenir notre action,
vous pouvez aussi faire un don par PAYPAL
sur le site de l'Entraide !!